

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
17/02/2014

Dossier complet le
20/03/2014

N° d'enregistrement
F01114P0024

1. Intitulé du projet

Bièvres Les Hommeries : Construction d'un projet immobilier composé de pavillons et de petits collectifs sur le site des Hommeries

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SCI CHEMIN DES HOMMERIES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Olivier GONDCAILLE

RCS / SIRET 540 082 609 00012

Forme juridique SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6) Infrastructures routières - d 36) Travaux soumis à permis de construire	Création d'une voie de 615 m de longueur au total La SDP créée est de 7670 m ² . Le projet projeté est donc inférieur à 10.000 m ² .

A. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Un permis de construire a été déposé dans le cadre du projet immobilier.

Le projet s'étend sur un terrain de 24.115 m².

Le projet immobilier détient 106 logements répartis en 27 pavillons et 79 appartements localisés dans des petits bâtiments collectifs.

Les constructions sont desservies par des voies de circulations mixtes (automobiles et piétonnes) et des chemins piétonniers.

L'accès des véhicules se réalise par la route de Jouy. Les accès piétons se feront par la route de Jouy et par le chemin des Hommeries.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la réalisation d'un projet immobilier de 106 logements.
Le projet intègre la réalisation de 53 logements sociaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont programmés en deux tranches. La première tranche correspond à 78 logements et la seconde tranche à 28 logements.

Les travaux de voirie sont prévus en 2 tranches de 2 phases chacune.

1ère Tranche : Partie basse du terrain avec accès provisoire

1ère phase : Terrassements, assainissement et voirie (durée 4 mois)

Construction de 78 logements (14 maisons et 64 collectifs)

2ème phase : Réseaux divers, bordures, revêtements, plantations, mobiliers et clôtures (durée 5 mois)

2ème Tranche : Partie haute du terrain et accès définitif

Même décomposition de travaux

1ère phase : Durée de 3 mois

2ème phase : Durée de 4 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet est situé à proximité de la gare de Bièvres.

Avec 106 logements, le trafic estimé est de l'ordre de 200 véhicules par jour.

Les aménagements piétons permettent de traverser le terrain et de relier le centre-ville en rejoignant les voies existantes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire a été déposé pour le projet immobilier auprès de la Mairie de Bièvres.

Il s'agit d'un permis de construire valant division ce qui signifie que le terrain d'assiette du projet sera divisé en plusieurs parcelles pré-définies dans le dossier (exemple une parcelle par pavillon créé).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le formulaire est complété dans le cadre d'une demande de permis de construire déposé en Mairie de Bièvres.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Les caractéristiques sont précisées en annexes	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Bièvres (91)
Route de Jouy
Chemin des Hommeries

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 12 ' 9,6 " F Lat. 48 ° 45 ' 13,8 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non ^X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ^X Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet détient 106 logements et des voiries

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parties basse : Friche, espace vert

Partie haute : Salle commune et tennis désaffectés avec parking

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU approuvé le 29 mars 2013

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Zone UM 5

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	RN 118 Plan départemental pour les bruits en provenance de la RN 118

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI prescrit par arrêté du 21/02/2002
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de remblais pollués en partie haute (au niveau de la salle et des anciens tennis) Pollution : Hydrocarbures polycycliques aromatiques Hydrocarbures totaux (HTC) Traces de métaux Mise en place d'un grillage avertisseur sur les terres du site puis recouvrement des remblais par 0.30 m à 1 m d'épaisseur selon l'étude.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se localise à proximité du site de la vallée de la Bièvres
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monuments historiques : Château de Vauboyen 960 m Château de la Martinière 630 m

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage des jardins Tranchée drainante. (Drain enrobé de cailloux)
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de Remblais (environ 10.000 m3)
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hors zone inondable par crue de la Bièvres. Risque de retrait-gonflement par rapport au argiles. Risque d'inondation par remontée de nappe sub-affleurente
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : engins de chantier Voie SNCF : impact limité par le retrait des bâtiments et remblais du terrain (voies encaissées de 1 à 2 m)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux : engins de chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

		Eclairage public pour les voies créées (système avec réduction partielle la nuit)	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Défense le, 20-03-2014

Signature

SCI CHEMIN DES HOMMERIES

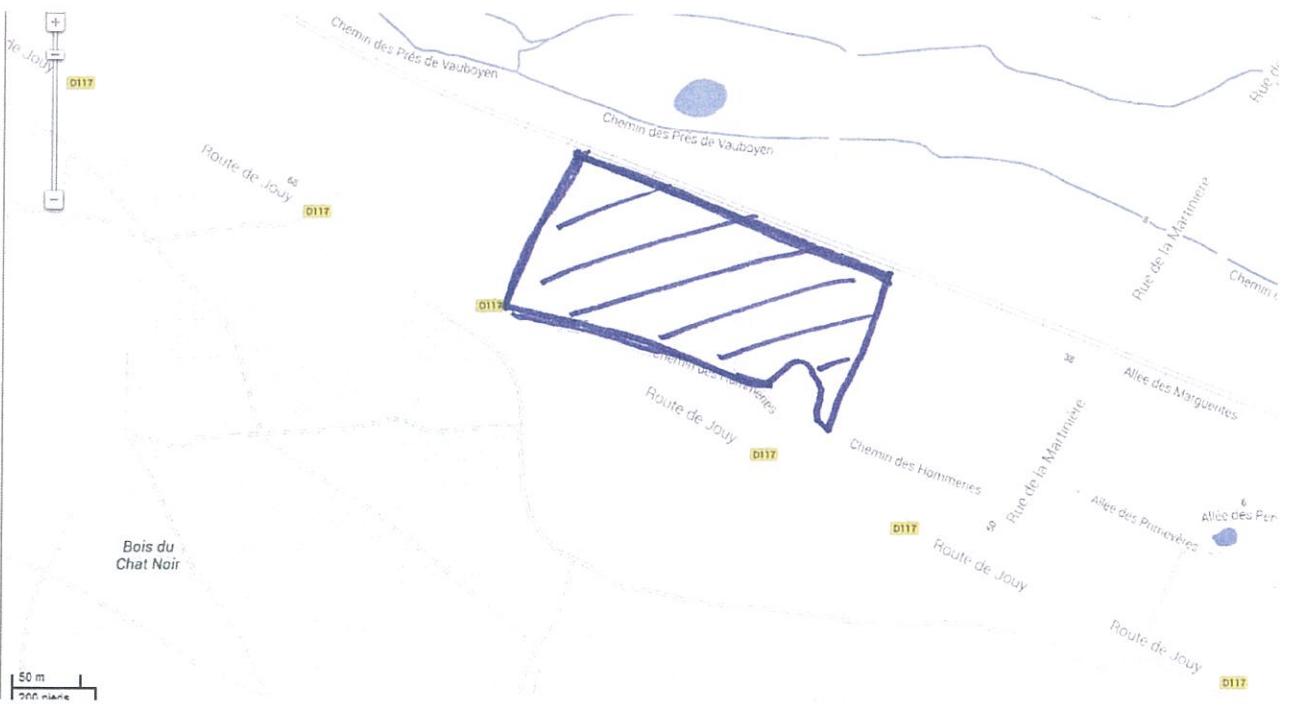
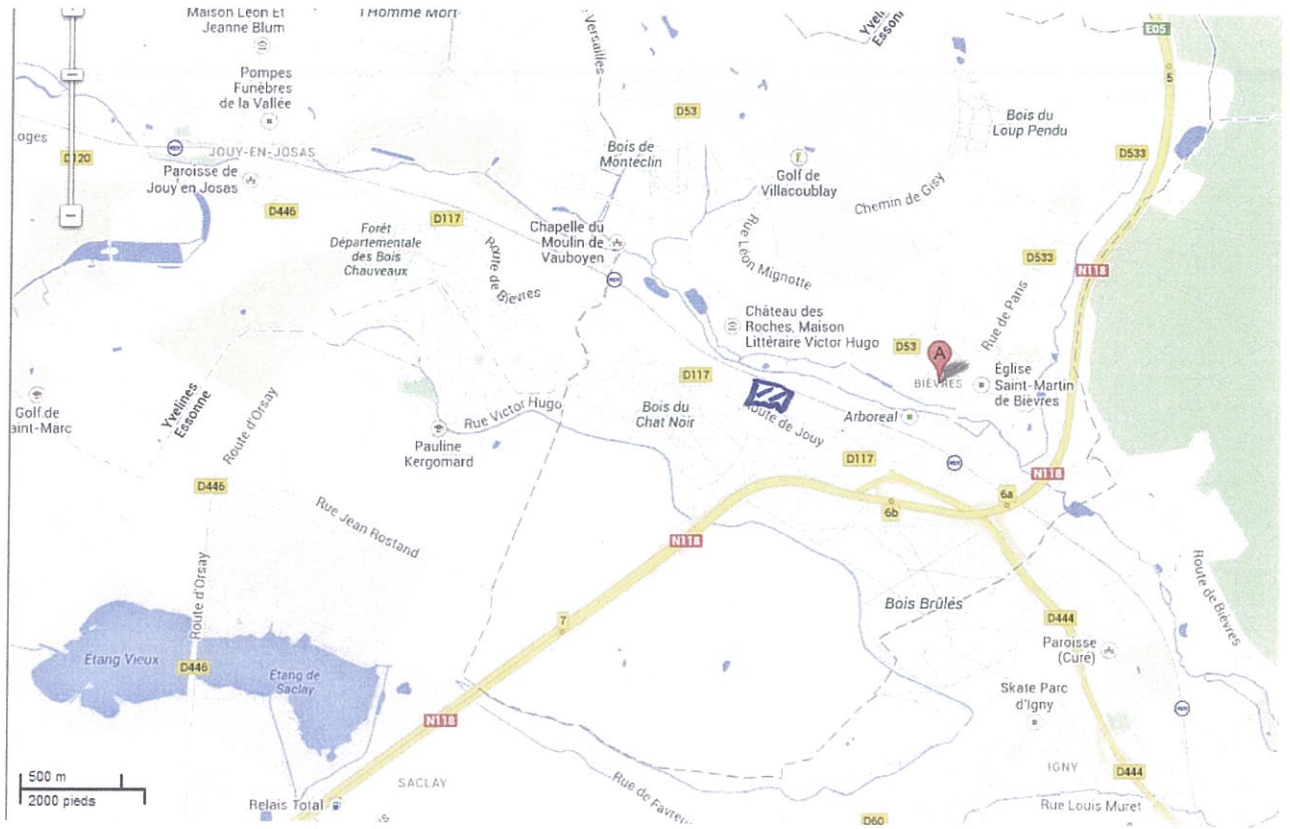
SCI au capital de 1.000,00 Euros

**Siège social : 5 avenue Louis Pluquet
59100 ROUBAIX**

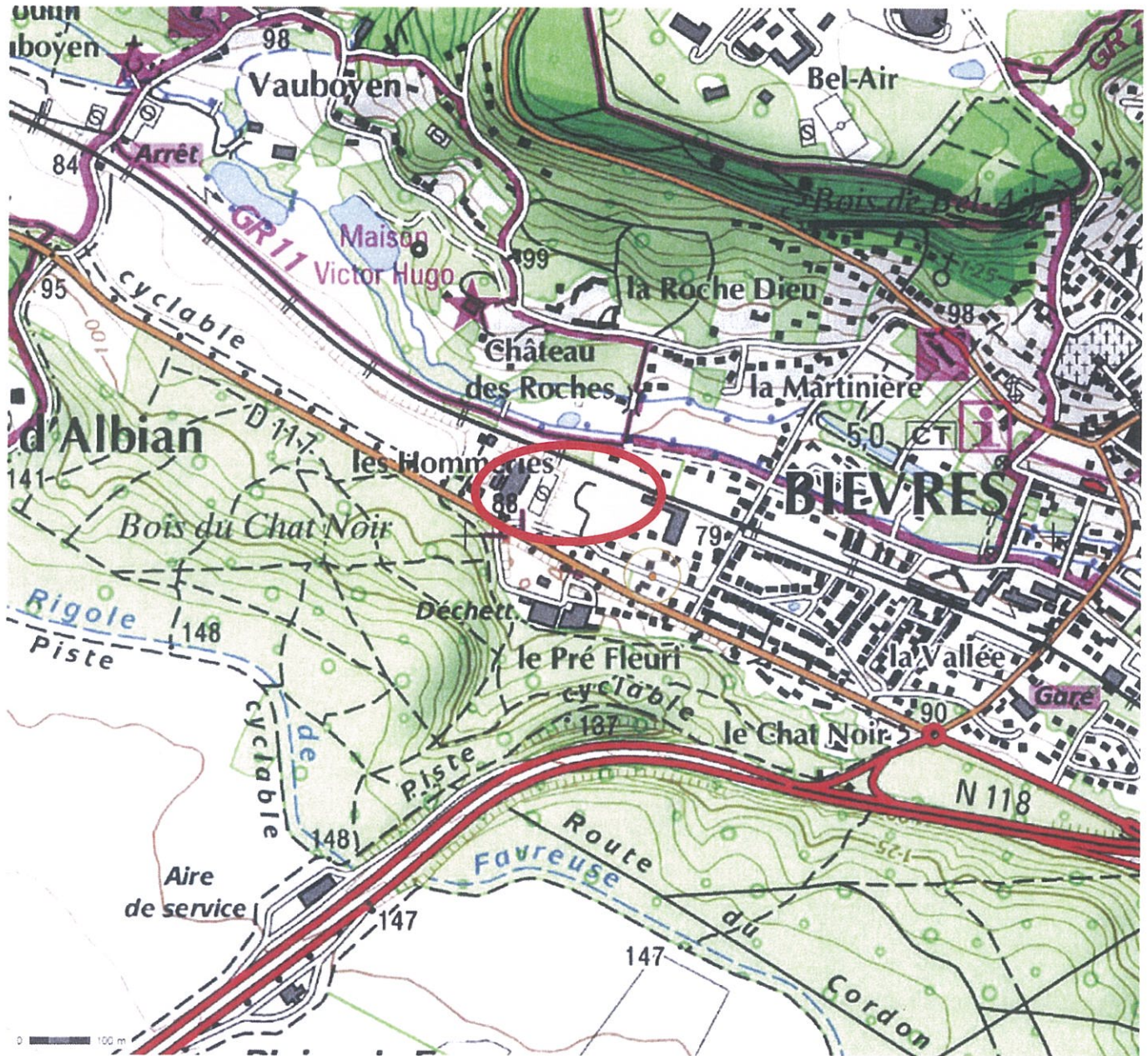
**Bureaux : 1 Terrasse Bellini - TSA 48200
92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 71 12 12 12 - Fax 01 71 12 13 67
R.C.S LILLE METROPOLE 540 082 609**

Annexe 2.1

Plan de localisation du terrain



Annexe 2.1 bis

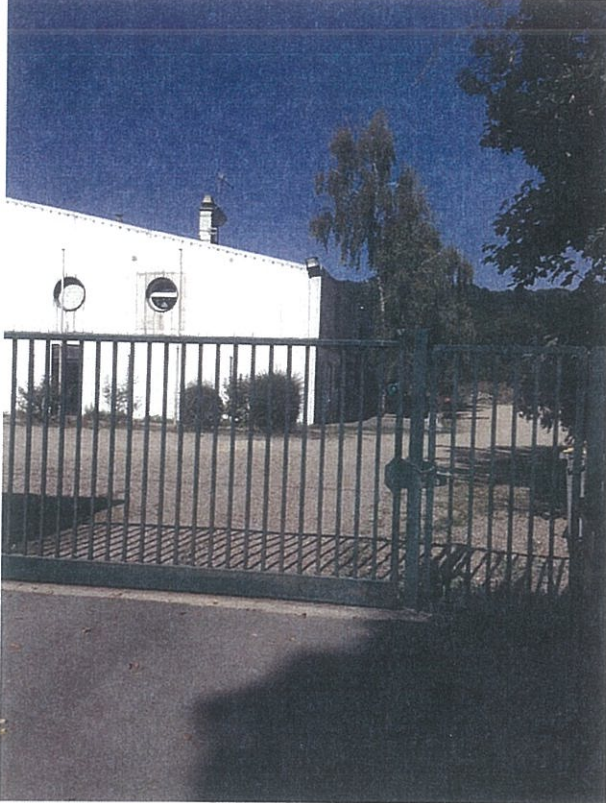


Longitude : 2° 12' 10.9" E
Latitude : 48° 45' 12.7" N

Annexe 3.1

Photographies terrains

Photo 1



01/02/14

Photo 2



01/02/14

Annex 3.1

Photo 3



01/02/14

Photo 4



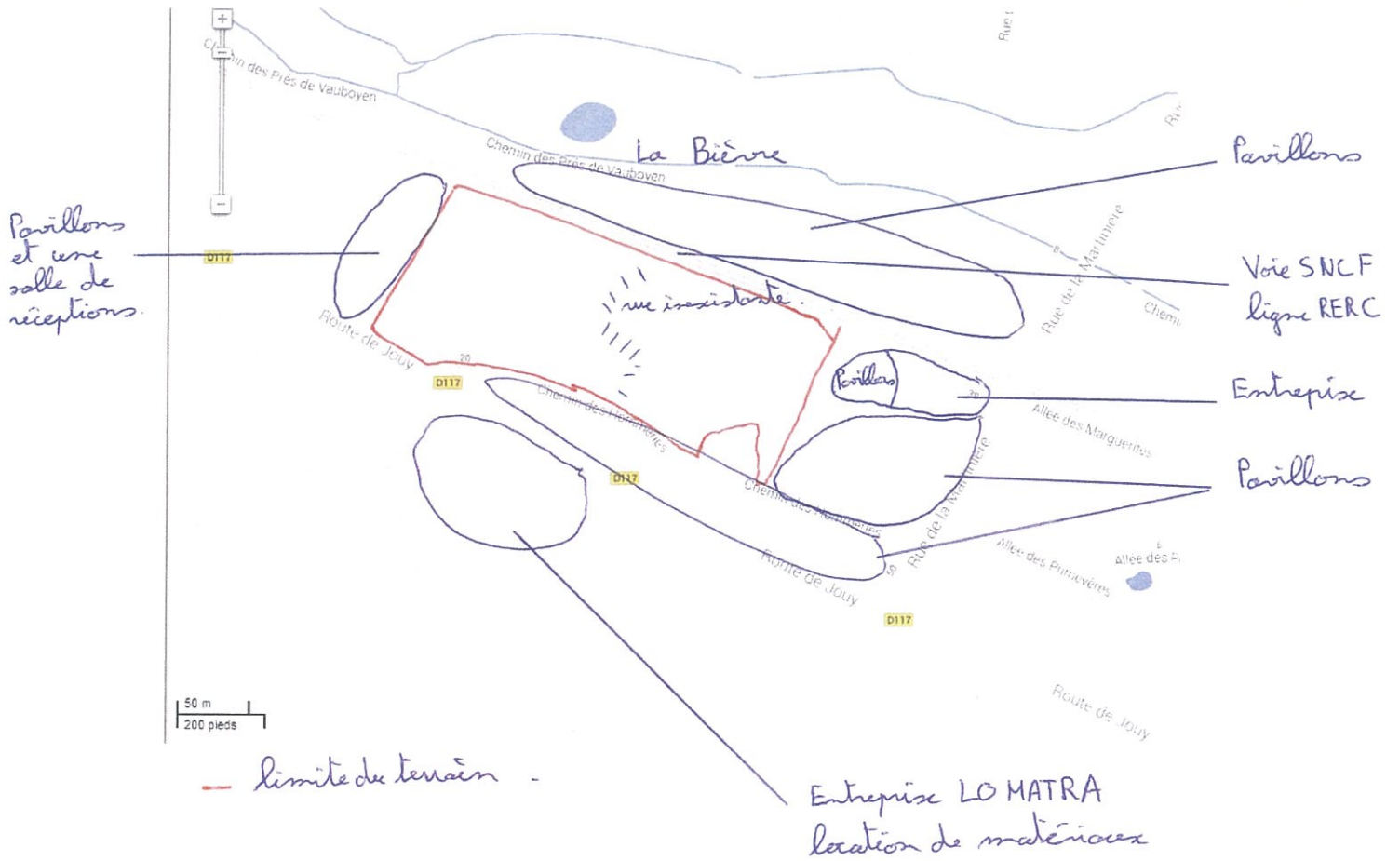
01/02/14

Annexe 5

Plans des abords
Photographie aérienne 2014



01/02/14



Annexe 2.2

COMMUNIQUE DE BIÈVRES
LA PÉRIODE N°10
Chemin des Héronniers
RD 117 - 31117
SIRET N° 51 17 232 278 279 et 380
Contrats cadastraux : 24242424
Surface cadastrale : 21 296 m²

Propriété de la
Commune de Bièvres

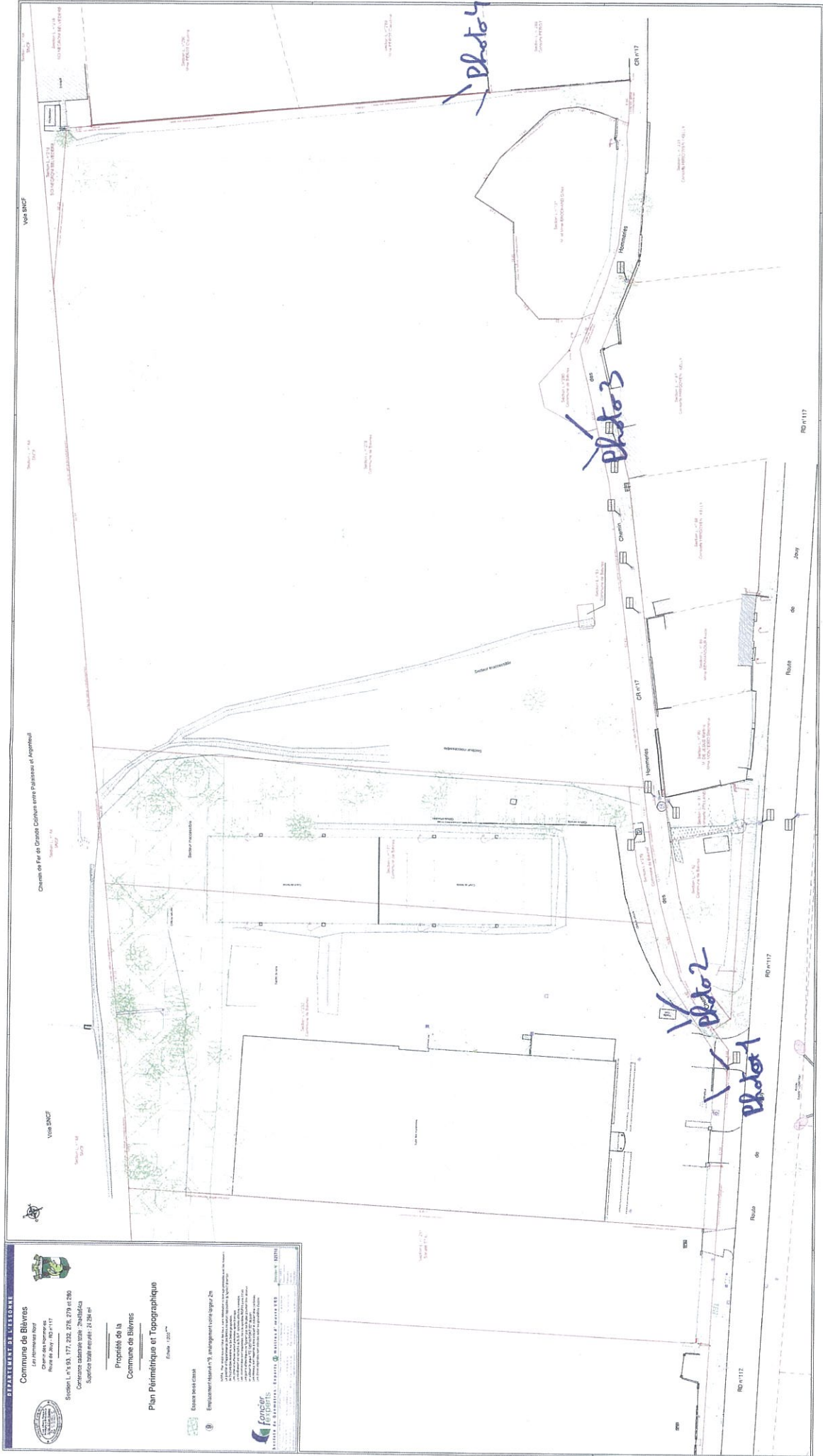
Plan Périmétrique et Topographique
Echelle : 1/200^m

Échelle locale cadastrale
⑤ Emplacement terrain n°8, aménagement vertifigeur 2m

Forster
FORSTERS
BUREAU D'ARCHITECTURE, D'ÉVALUATION, D'ÉTUDES ET DE SERVICES



Annexe 3.2



DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Commune de Bléville
 Les Miroirs Nord
 Chemin des Normands
 Rue de la Justice RD n°117
 Section L n° 93, 172, 232, 276, 279 et 280
 Coordonnées cadastrales : 2643643
 Surface totale mesurée : 11 284 m²

Propriété de la
 Commune de Bléville

Plan Périmétrique et Topographique
 Échelle : 1:200^m

ESPACE PUBLIC LOCAL

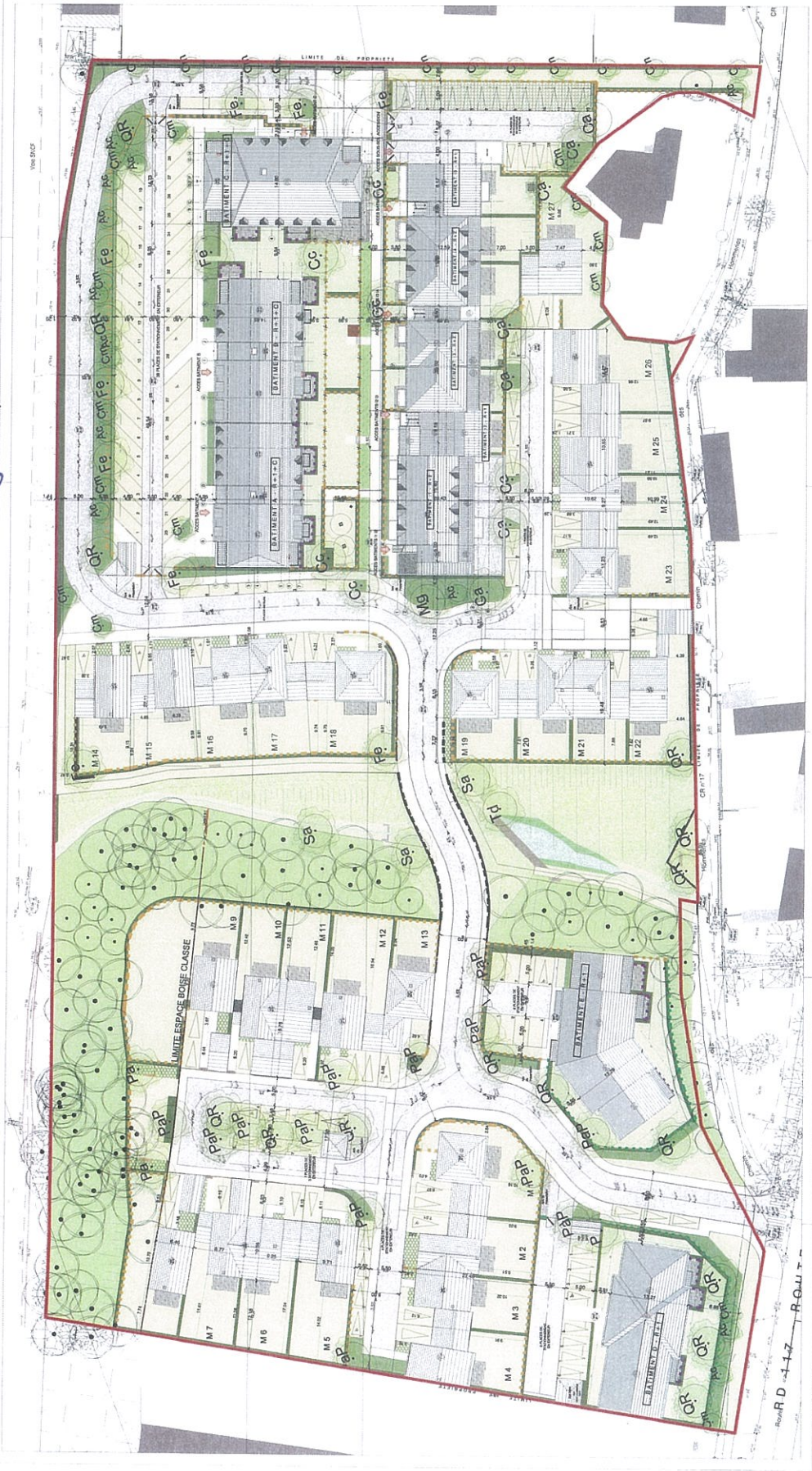
③ **Emploi de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la simplification administrative**

Le Foncier Normand
 Société de Services Immobiliers

MAIRIE DE BLÉVILLE

Annexe 4

Voie réalisée = 615 m de long.



Milieu d'Charge

CC CHARENTAIS HOMMAGES
100% BIEN ETRE
100% QUALITE
100% CONFORT

VILLE DE BIEVRES - 91
SITE DES HOMMAGES

CONSTRUCTION DE 106 LOGEMENTS
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLANS N° 2013
DECEMBRE 2013

PC2

Milieu d'Charge

PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
PROJET	PROJET	PROJET	PROJET

Annexe 5.

BIEVRES**Grandeurs caractéristiques du projet**

Superficie du terrain	24 115 m ²	
pente moyenne du terrain	3 %	
nombre de logements	106	
surface de plancher	7 670	
nombre de bâtiments collectifs	6 u	
surface de plancher des bâtiments sociaux	3 433 m ²	
surface de plancher du bâtiment intermédiaire	1 415 m ²	
surface de plancher de la salle commune	61 m ²	
surface au sol des bâtiments collectifs	2 735 m ²	
hauteur des bâtiments collectifs	11 m	au faîtage
nombre de maisons individuelles	27 u	
surface de plancher des maisons individuelles	2 761 m ²	
surface au sol des maisons individuelles	2 400 m ²	
hauteur moyenne des maisons individuelles	9,73 m	au faîtage
surface des voiries & trottoirs	4 110 m ²	
nombre de stationnements	203 u	
nombre de stationnements sur voirie	31 u	
nombre de stationnements en sous-sol	22 u	
surface des stationnements	2 310 m ²	
surfaces des espaces verts	10 880 m ²	

AUDIC

6-8, rue Vulpian 75013 PARIS

Tél. : 01 53 98 71 00 - Fax : 01 53 98 71 01